

CONTRAT DE LOCATION MOBILE-HOME / PODS

Camping**** Les Ceriselles

Route de Vincelottes
89290 VINCELLES
Tél. : 03 86 42 50 47
Mail : camping@spl-payscoulangeois.fr



Référence client : _____

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____ Code Postal : _____ Ville : _____

Courriel : _____ Téléphone : _____ Portable : _____

Votre réservation :

- Mobil-home 1 chambre 2 personnes
 Mobil-home 2 chambres 4 personnes
 Mobil-home 3 chambres 6 personnes
 Pods 2 personnes

Du : _____ à 16h00 Au : _____ à 10h00

Participants :

Merci de remplir ci-dessous les informations concernant les participants au séjour :

Nom	Prénom	Date de naissance

Immatriculation véhicule : _____

Couleur véhicule : _____

Type de véhicule : _____

Options additionnelles :

- Forfait ménage : Pods 2 personnes (30 €)
 Forfait ménage : Mobil-home 1 chambre 2 personnes (60 €)
 Forfait ménage : Mobil-home 2 chambres 4 personnes (70 €)
 Forfait ménage : Mobil-home 3 chambres 6 personnes (80 €)

 Kit bébé : 15 €
 Animal : 3 € / jour 21 € / semaine
 Assurance annulation extension covid : 3 % du montant total du séjour

PRIX TOTAL DU SEJOUR* : _____ €

(sous réserve d'options additionnelles)

* comprend les taxes de séjour, les frais de réservation, l'eau, l'électricité et les options.

Acompte à renvoyer de _____ € par **chèque** à l'ordre de *Camping Les Ceriselles*, ou **chèques vacances** ou par **carte bancaire** via notre site internet sécurisé avec votre numéro de dossier ou par téléphone.

J'ai pris connaissance de vos conditions générales de vente et de vos tarifs, que je déclare accepter.

Date : _____ Signature précédée de la mention « lu et approuvé »

Conditions générales de vente

1-Conditions de réservation

La réservation devient définitive à réception de l'acompte et de toutes les informations demandées, dûment complétées et après accord par notre service de réservation.

Pour les locatifs :

La demande doit être accompagnée d'un règlement correspondant à 30 % du montant total du séjour à titre d'acompte + 10 € de frais de dossier + l'assurance annulation (si souhaitée, son montant s'élève à 3 % de celui de l'hébergement). Le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

Pour les emplacements nus :

La réservation sera accompagnée d'un règlement correspondant à 30 % du montant total du séjour à titre d'acompte + 10 € de frais de dossier + l'assurance annulation (si souhaitée, son montant s'élève à 3 % de celui de l'emplacement + personnes supplémentaires). Le solde du séjour sera à régler au plus tard 30 jours avant l'arrivée.

Réservation à moins de 30 jours avant l'arrivée en locatif et en emplacement : la totalité du séjour sera exigée à la réservation par carte bancaire.

À défaut de paiement intégral 30 jours avant l'arrivée, le Camping Les Ceriselles se réserve le droit de considérer que la réservation est annulée. Les sommes versées à titre d'acompte restent acquises au loueur.

Mode de règlement :

Le paiement peut être effectué par carte bancaire, chèque vacances, chèque bancaire libellé à l'ordre du Camping Les Ceriselles (non accepté à moins de 30 jours avant l'arrivée).

La location est personnelle. Toute location est nominative et ne peut, en aucun cas, être sous-louée ou cédée à un tiers.

Les tarifs s'entendent TTC avec un taux de TVA de 10 % applicable au jour où ils sont déterminés.

Toute modification ultérieure du taux de TVA applicable, survenue entre le moment où les tarifs ont été déterminés et la facturation du séjour, entraînera une modification corrélative du prix TTC, ce que le client accepte sans réserve.

Les mineurs doivent impérativement être accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux. Le service réservation se réserve le droit d'annuler toute réservation validée en présence de mineurs non accompagnés de leurs parents ou tuteurs légaux et les sommes versées ne seront pas remboursées.

Demande particulière : le Camping Les Ceriselles ne peut garantir aucune demande particulière formulée lors de la réservation. Le numéro d'emplacement ainsi que le plan de l'établissement ne vous seront communiqués qu'à l'arrivée.

Les plans et photos présentés en brochure et sur notre site internet sont non contractuels.

2-Informations et tarifs

Les cautions : elles vous sont demandées à l'arrivée par empreinte de carte bancaire ou espèces, pour couvrir d'éventuels dégâts et frais de nettoyage.

Pour les séjours en locatif : 200 € et de 30 à 80 € pour le ménage selon l'hébergement choisi.

Les cautions seront rendues le jour du départ après vérification de l'inventaire et de la propreté de la location.

Pour les bracelets : 3 € par personne.

Pour les barbecues : 30 €.

Pour les prises électriques européennes : 20 €.

Une **fiche ménage** vous sera remise à l'arrivée ; celle-ci sera à rapporter à la réception dans l'heure suivant votre arrivée en cas de dysfonctionnement au niveau de la propreté du locatif. **Toute réclamation tardive ne sera pas recevable.**

Une **fiche d'inventaire** vous sera remise à l'arrivée ; celle-ci sera à rapporter à la réception dans les 24 h. **Toute réclamation tardive ne sera pas recevable.** L'inventaire de fin de location devra être identique à celui du début de location, tout objet manquant devra être payé par le locataire. Pour le départ, nous demandons une lecture attentive des consignes affichées dans la location et de les respecter. L'équipe du camping contrôle chaque hébergement.

Personnes supplémentaires : pour des raisons de conformité et de sécurité, le nombre de personnes indiqué ne peut être dépassé sachant **qu'un bébé compte pour une personne.**

Si le nombre de personnes excède la capacité maximale de l'hébergement, la direction se réserve le droit de refuser l'accès à l'établissement et les sommes versées ne seront pas remboursées.

La capacité d'accueil maximum d'occupants d'un emplacement nu est de six personnes.

Tout changement dans la composition des participants doit être signalé au service réservation.

Un nombre supplémentaire de participants au séjour constaté à l'arrivée peut faire l'objet d'un refus ou d'un paiement supplémentaire.

Taxe de séjour : d'un montant de 0,60 € par jour et par personne de plus de 18 ans, elle est perçue pour le compte de la municipalité et est payable avec le solde de votre séjour.

Modification du séjour de la part du client : un dossier peut être modifié à la demande du client, sous réserve d'acceptation. Une seule demande de modification est possible par séjour et doit être formulée par écrit.

Animaux : un seul animal autorisé par emplacement moyennant une redevance de 3 €/nuit et 21 €/semaine et devant être déclaré à la réservation.

Présentation obligatoire du passeport pour animal de compagnie sur lequel est indiqué son identification et **sa vaccination antirabique en cours de validité.** Ne sont pas admis les chiens de 1ère et 2ème catégorie.

Autres suppléments : Les tarifs arrêtés lors de la réservation ne comprennent pas les services payants tels que : laverie, location de barbecue...

Droit de rétractation : nous vous rappelons qu'en vertu de l'article L.121-20-4-2 du Code de la consommation, le droit de rétractation n'est pas applicable aux prestations d'hébergement, de transport, de restauration et de loisirs fournis à une date ou selon une périodicité déterminée.

3-Le séjour

Le port du bracelet est obligatoire, notamment pour l'accès à la piscine. Les shorts de bain longs sont interdits.

Les bébés doivent obligatoirement porter une couche de bain jetable pour accéder à la piscine.

Les barbecues à charbon de bois sont autorisés.

Tous nos locatifs sont non-fumeurs.

Durées de séjour et horaires emplacements camping : le tarif est proposé à la nuit. Les emplacements sont disponibles à partir de 12 h et doivent être libérés pour 12 h.

Emplacements camping : une seule installation (toile de tente, caravane ou camping-car) est autorisée par emplacement.

Le camping se réserve le droit de procéder à l'annulation du séjour en cas de manquement d'informations sur les dimensions du matériel demandées lors de la réservation.

Toute réservation reste sous réserve de validation en fonction des dimensions communiquées.

Durées de séjour et horaires locatifs : nos réservations s'effectuent à la nuit, sous réserve d'un minimum de 2 nuits consécutives. **En juillet et août nos réservations sont de 7 nuits au minimum.**

Le Camping Les Ceriselles se réserve le droit d'interrompre, de modifier ces restrictions à tout moment ou d'en limiter l'application en incluant ou excluant des dates ou des typologies.

Les locatifs sont disponibles à partir de 16 h et doivent être libérés avant 10 h.

Locations : l'installation d'une toile de tente n'est pas autorisée sur la parcelle.

Arrivée tardive ou différée : le service réservation doit être avisé de tout retard éventuel de votre arrivée, afin de conserver votre location. La direction ou son représentant se réserve la possibilité de disposer de l'emplacement prévu s'il restait sans nouvelles 24 h après la date prévue. Les règlements effectués ne seront pas remboursés.

Une assurance civile est obligatoire.

Assurance locative : le client doit vérifier auprès de son assurance qu'il dispose d'une extension villégiature dans le cadre de son contrat d'Assurance Habitation et de ses conditions de garantie. Si tel n'était pas le cas, le locataire est tenu de s'assurer contre les risques inhérents à son occupation.

À savoir : vol, perte, dégradation d'effets personnels (valises, objets, mobiliers, valeurs, véhicules, vélos...).

Il doit également s'assurer pour les dégradations qu'il pourrait causer dans l'hébergement donné en location ou dans l'établissement, de son fait ou de celui de ses accompagnants.

Les clients devront justifier de leur assurance à la première réquisition.

Dans le cadre de la location ou de prêt de vélos, les clients sont tenus de s'assurer contre le vol, perte ou dégradation.

Droit à l'image : vous autorisez expressément et sans contrepartie, le Camping Les Ceriselles à utiliser, sur tout support de communication, les photos et vidéos de vous ou de vos enfants qui pourraient être prises au cours de votre séjour, pour les besoins publicitaires.

La réutilisation des photos, vidéos et autres visuels du Camping Les Ceriselles, pour tout usage personnel ou autre, est interdite.

En cas de litige pendant votre séjour, merci de vous adresser d'abord à la réception du Camping Les Ceriselles. Si ce premier contact n'est pas satisfaisant, merci alors d'envoyer un courrier à la SPL Pays Coulangeois, 9 boulevard Livras 89580 Coulanges la Vineuse ou un mail à administration@spl-payscoulangeois.fr, dans les 15 jours suivants la fin de votre séjour (passé ce délai, votre demande ne sera pas étudiée). Il est nécessaire d'y faire figurer l'objet de votre demande, vos coordonnées, votre numéro de dossier et toute pièce justificative. Nous nous engageons à donner une réponse sous un mois après réception de votre demande.

4-Annulation

Le Camping Les Ceriselles propose en option payante une assurance annulation et interruption de séjour, par l'intermédiaire de son partenaire Critchen Affinity. Cette assurance offre la possibilité au client de se faire rembourser par Critchen Affinity les frais d'annulation de sa réservation en cas de survenance d'un événement empêchant son départ, ou les nuits non consommées lors de son séjour en cas de survenance d'un événement retardant son arrivée ou écourtant son séjour.

Son montant, correspond à 3 % du montant de l'hébergement (location ou emplacement camping avec personnes supplémentaires), est payable intégralement et uniquement lors de la réservation.

Dans le cadre d'un dossier de réservation avec plusieurs séjours, si vous avez souscrit à l'assurance annulation et que vous annulez, l'annulation concernera l'ensemble des séjours du dossier.

Les événements couverts sont ceux prévus dans les conditions générales de l'assurance annulation disponibles sur notre site internet www.campingceriselles.com ou sur simple demande au service réservations.

En cas de sinistre ouvert, le client doit avertir le Camping Les Ceriselles de son désistement et prendre contact avec Critchen Affinity en suivant les modalités décrites dans les conditions générales de l'assurance annulation et ceci, dans les 10 jours suivants la survenance du sinistre et en fournissant à Critchen Affinity les renseignements nécessaires avec documents justificatifs.